

Sommaire

1. Rapport de la présidente	2
insieme-Genève en quelques chiffres	5
Organigramme de l'association	5
2. Séjours de vacances	5
Prestations ayant pour but de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées	
3. Travail de fond	10
Les représentations officielles	10
Les représentations institutionnelles	13
4. Relations publiques	16
5. Manifestations et conférences	19
6. Information et accompagnement	22
Les groupes de travail internes à insieme-Genève	22
Le conseil aux familles	27
7. Gestion de l'association et administration	28
Rapport de la secrétaire générale	29
Colonie de Genolier	32
Service de relève	32
Recherche de fonds	33
8. Comptes de bilan et pertes et profits	35
Rapport financier	40
Remerciements	43
Les acteurs d'insieme-Genève	44
Le 50ème en images	47

1. Rapport de la présidente

Chères et chers membres, ami-e-s et partenaires d'insieme-Genève,

Nul doute que 2008 a été une année importante pour notre association! Non seulement parce qu'elle a été celle de notre 50^{ème} anniversaire, mais aussi car elle a été marquée par l'entrée en vigueur de la RPT, la nouvelle répartition des tâches entre les cantons et la Confédération.

Ainsi, les cantons sont maintenant responsables de l'enseignement spécialisé et des institutions, la Confédération ne s'occupant plus que des prestations individuelles. Même si les cantons doivent garantir jusqu'en 2011 ce qui était accordé jusqu'à présent, il est nécessaire d'adapter les pratiques et les législations cantonales à cette nouvelle donne. De surcroît, n'oublions pas que l'introduction de la RPT s'inscrit dans un contexte plus général et plus inquiétant de remise en question des prestations sociales et d'une volonté de la Confédération de décharger sur les cantons les tâches socialement les plus coûteuses. A l'heure où il est question, à Genève comme ailleurs, de réduire la dette publique, un tel désengagement n'est pas de meilleur augure...

Dans un tel contexte, il n'est donc pas étonnant de constater que 2008 a été une année un peu paradoxale.

D'une part, on constate combien les valeurs défendues par notre association depuis 1958 semblent s'être imposées. Du côté des autorités comme des institutions, tout le monde s'accorde, dans le discours tout au moins, sur le fait que «la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres»¹ et des valeurs comme l'intégration, l'autodétermination ou le partenariat sont régulièrement réaffirmées. Mais d'autre part, sur le terrain, force est de constater que la réalité peut être différente. Dans un contexte plus tendu sur le plan financier, le partenariat avec les parents ou l'association semble parfois perçu par certaines institutions plus comme une source de problème et toute critique interprétée comme une attaque, plutôt que comme un moyen d'avancer ensemble pour le bien-être des personnes handicapées.

Malheureusement, la concertation avec les représentants légaux des personnes handicapées résidant en institutions est parfois de plus en plus réduite: sous prétexte d'efficience, il n'est pas rare que les personnes directement concernées reçoivent l'information alors que les décisions ont déjà été prises et sans qu'aucune négociation ne soit plus possible. A cet égard, certains signes ne trompent pas. De plus en plus de familles s'adressent à Insieme pour s'inquiéter de voir le partenariat avec l'institution de leur enfant toujours plus difficile à pratiquer. Autre exemple: il y a quelques années

¹ Préambule de la Constitution fédérale

déjà, la Fondation Aigues-Vertes avait décidé de soumettre le siège d'insieme dans son conseil à l'approbation de son bureau, puis refusé deux de nos propositions de délégués, aboutissant par là-même à notre absence du conseil de fondation pendant un certain temps. Tout récemment, c'est la Fondation SGIPA qui a modifié ses statuts, notre délégué ne devant plus avoir qu'une voix consultative au sein du conseil. Ces décisions sont d'autant plus regrettables qu'elles oublient que dans le contexte actuel, association et fondations auraient tout avantage à unir leurs forces pour garantir aux institutions les moyens nécessaires à des prises en charge de qualité.

2008 aura tout de même amené quelques avancées. Ainsi, après des années de travaux, le Grand Conseil a enfin adopté une loi sur l'intégration scolaire des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux. Rappelons que cette loi est l'aboutissement d'un travail parlementaire initié en 2003 grâce à un projet de loi rédigé par quelques députés en collaboration avec insieme. L'adoption de cette loi signifie un véritable renversement de perspective conforme aux demandes de l'association, puisque:

- > Les solutions intégratives sont préférées aux solutions séparatives, l'intégration totale ou partielle des élèves dans les structures ordinaires étant recherchées.
- > L'inscription à l'école a lieu dans le bâtiment scolaire du quartier de l'élève, et c'est ensuite que se met en place la procédure qui permettra de déterminer la solution la plus adéquate pour lui.
- > Le partenariat avec les parents est affirmé et ces derniers participent à la procédure de décision concernant leur enfant.
- > Le secrétariat à la pédagogie spécialisée chargé de l'octroi et du financement des mesures doit être indépendant des prestataires de service.

Même si la loi en reste au niveau des principes et qu'il faudra donc être attentif au règlement d'application ainsi qu'aux moyens que le parlement accordera pour en concrétiser les objectifs, insieme peut se réjouir d'avoir été l'un des moteurs de cette évolution à Genève!

Concernant les personnes mentalement handicapées adultes, l'année 2008 a vu les premiers mois de fonctionnement de la commission d'indication chargée de centraliser la gestion des demandes de prise en charge pour les personnes en situation de handicap dans notre canton. Les membres du comité d'insieme-Genève suivent attentivement l'évolution de cette commission afin de voir dans quelle mesure elle sera à même de répondre aux questions stratégiques qui relevaient auparavant de la commission cantonale pour l'intégration des personnes handicapées et si la suppression de cette dernière était judicieuse.

Mentionnons également que depuis des années insiemme se bat pour que l'hôpital de Belle-Idée reste un lieu de soins et non un lieu de vie pour les personnes mentalement handicapées. A ce propos, répondant à une motion que j'avais initiée, le Conseil d'État s'est engagé en 2008 à ouvrir une structure intermédiaire offrant une prise en charge tant socio-éducative que médico-thérapeutique aux personnes handicapées par une déficience intellectuelle et par des troubles importants du comportement, afin de permettre à ces personnes de quitter l'hôpital psychiatrique. Reste qu'à l'heure où j'écris ces lignes, début 2009, aucune structure n'a encore été ouverte, nécessitant ainsi plusieurs interventions de l'association auprès des autorités...

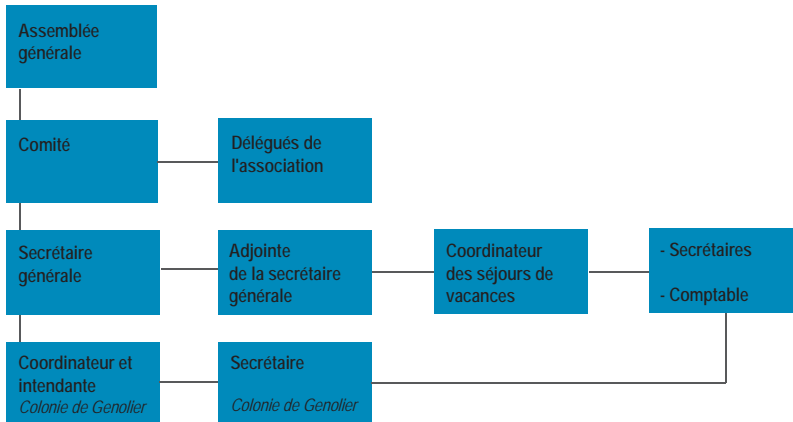
Ainsi, 50 ans après sa création et malgré l'ampleur de ce qui a été mis en place dans notre canton, notre association reste plus que jamais un aiguillon nécessaire. Ne serait-ce que pour que les valeurs qui ont toujours fondé notre action et qui sont seules garantes de la dignité et du bien-être des personnes handicapées, restent partagées et appliquées par l'ensemble de nos partenaires...

Anne Emery-Torracinta
Présidente

insieme-Genève en quelques chiffres

614 membres actifs, dont
 546 membres parents
 13 nouveaux membres parents en 2008
 1'214 membres soutien
 2'641 contacts

Organigramme de l'association



2. Séjours de vacances

Commission séjours de vacances

Ces 2 dernières années, trois nouvelles maisons de vacances ont été sélectionnées pour compléter l'offre des séjours de vacances d'insieme-Genève. Ces nouveaux lieux ont permis de remplacer ceux qui ne répondaient plus à nos besoins pour des questions de vétusté et de sécurité mais également pour des questions de confort. Ce dernier aspect est par ailleurs renforcé par le vieillissement de la population accueillie. Certaines maisons de vacances que nous louons ne sont malheureusement pas toujours très confortables. C'est particulièrement le cas au niveau des sanitaires,

des cuisines ainsi que des dortoirs, comme parfois de l'absence de salon ou encore de la difficulté voire l'impossibilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Ces questions sont importantes et les membres de la commission séjours de vacances traiteront ce point en priorité en 2009 en effectuant un audit des maisons actuellement louées et en établissant des critères minimaux d'accueil. Il est utile de relever que les maisons de vacances pouvant accueillir nos vacanciers durant les mois d'été sont très peu nombreuses et que les tarifs de location ne rentrent pas toujours dans nos budgets...

En 2008, les membres de la commission ont travaillé sur les points suivants:

- > Suivi de l'ensemble de l'organisation des séjours (engagement des responsables et des équipes, inscription des vacanciers, organisation des séances d'information tant pour les responsables que pour les moniteurs, travail effectué par le secrétariat, visites des séjours, problématiques rencontrées dans les séjours, participation à la réunion de bilan, préparation d'une rencontre avec les répondants institutionnels, etc.).
- > Organisation du voyage en train pour le séjour en Bretagne.
- > Projet de mise en place dès 2010 de pictogrammes pour le catalogue des séjours de vacances.
- > Finalisation d'un document sur la prise en compte des dimensions affectives, sexuelles et intimes des vacanciers accueillis dans nos séjours de vacances en lien avec la Charte de Cap Loisirs sur l'affectivité et la sexualité des personnes vivant en situation de handicap.
- > Mise en place d'un document pour que les parents et les équipes éducatives dans les institutions puissent avoir un retour d'information sur le déroulement du séjour pour chaque vacancier.

Les séjours 2008

Vacances d'été

- > 14 séjours de vacances ont été organisés par insieme-Genève durant les mois de juillet et d'août 2008.
- > 161 vacancières et vacanciers ont participé à ces séjours.
- > 147 responsables de séjours, monitrices, moniteurs et personnel de cuisine ont été employés pour assurer l'encadrement des vacanciers.
- > 2 civilistes ont été engagés apportant un appui supplémentaire dans les séjours.
- > 255 jours de vacances constituent l'offre des séjours organisés par insieme-Genève en été 2008.



Vacances d'hiver

- > 2 séjours de vacances ont été mis en place durant les fêtes de fin d'année 2008-2009.
- > 20 vacancières et vacanciers en ont bénéficié.
- > 20 responsables de séjours, moniteurs et personnel de cuisine ont été engagés pour assurer l'encadrement des vacanciers.
- > 20 jours de vacances constituent l'offre des séjours organisés par insieme-Genève en hiver 2008.

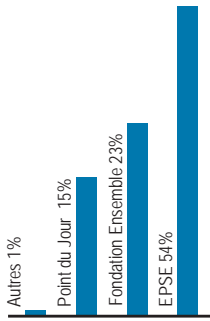
Durant l'année écoulée, ce sont donc **181 personnes** en situation de handicap qui ont participé aux séjours de vacances. **16 séjours** ont été proposés représentant un total de **275 jours de vacances**. Il faut préciser encore que certaines personnes ont été accueillies uniquement quelques jours pour répondre au mieux à leurs besoins. Ainsi tous participants confondus, insieme-Genève propose au total **3'083 journées**.

Le coût des séjours

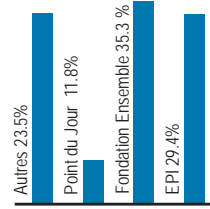
Le coût moyen de ces séjours est de CHF 193.15 par jour et par vacancier pour le logement, la prise en charge, l'encadrement et l'animation (CHF 209.- en 2007). A cette somme, il faut rajouter CHF 50.- par jour et par vacancier pour tous les frais domestiques et logistiques liés à l'organisation des séjours (alimentation, transport, etc.). Le prix facturé aux vacanciers est de CHF 80.- par jour.

Provenance des vacanciers d'insieme-Genève: comparaison 2007-2008

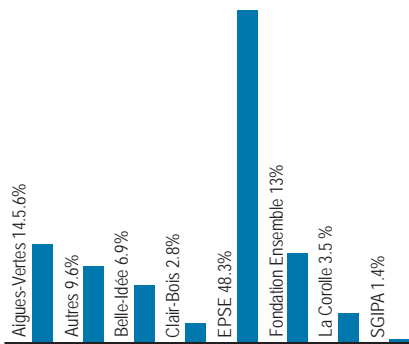
181 vacanciers ont été accueillis en 2008 sur l'ensemble des séjours contre 165 en 2007. 67 d'entre eux étaient âgés de plus de 45 ans (environ 1/3 des personnes accueillies) et 10 étaient mineurs. Pour la troisième année consécutive, insieme-Genève a proposé des séjours de fin d'année pour répondre principalement aux besoins de ses membres et de leurs filles et fils.



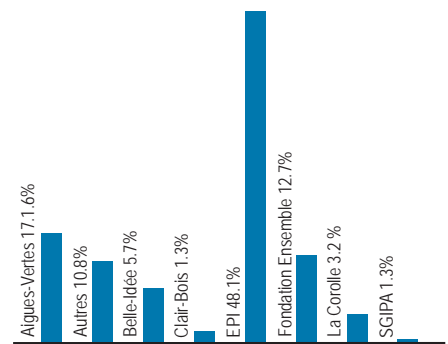
2007 - Adultes externes
d'une institution genevoise



2008 - Adultes externes
d'une institution genevoise



2007 - Adultes internes
d'une institution genevoise



2008 - Adultes internes
d'une institution genevoise

Prestations ayant pour but de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

3. Travail de fond

La représentation des intérêts

Cette année encore, la représentation des intérêts des membres d'insieme-Genève auprès de différents organismes et instances du canton a constitué une part importante des tâches assumées par l'association, ces tâches accomplies pour la majorité par des bénévoles ont également permis de faire connaître les valeurs défendues par insieme-Genève.

Les représentations officielles

Commission consultative pour l'intégration scolaire du Département de l'instruction publique (DIP)

En 2007, 3 des 4 associations de parents de personnes handicapées, dont insieme-Genève, avaient démissionné de la commission consultative pour l'intégration scolaire du DIP. L'association n'a donc pas participé aux séances de la commission qui ont eu lieu en 2008.

Suite à l'adoption par le Grand Conseil en novembre 2008 du projet de loi sur l'intégration des mineurs handicapés et à besoins spéciaux, l'association reste attentive à la nouvelle forme que prendra la commission consultative. insieme-Genève souhaite rester une force de propositions dans le domaine de l'intégration scolaire.

EPI – Conseil d'administration des Établissements publics d'intégration

Le 1^{er} janvier 2008, les EPI sont nés, soit quinze mois après l'annonce du DSE de la fusion des EPSE, du CIP et de l'atelier des Cordiers. Le 1^{er} septembre, les EPI ont également fusionné avec la FHP (Fondation pour l'hébergement de personnes handicapées psychiques). Parallèlement, plusieurs ateliers se sont vus regrouper dans des bâtiments tous neufs «à la pointe de la modernité» à la Pallanterie, inaugurés le 30 octobre.

Cette nouvelle structure demande un énorme travail et suscite beaucoup d'interrogations tant pour les travailleurs et résidents que pour le personnel encadrant, les parents, les répondants et les directions: tous doivent notamment s'habituer à la grandeur des EPI... L'ancienne commission administrative des EPSE est devenue un conseil d'administration

de 10 membres, comprenant 4 commissions. Les points principaux traités en 2008 lors de 7 séances plénières et de 8 commissions ont été:

- > le regroupement du CIP, des EPSE et de la FHP;
- > la nouvelle organisation;
- > le budget;
- > la résidence Thônex 2 (la construction de ce bâtiment attend toujours le feu vert pour démarrer).

Commission cantonale d'indication

Dans le cadre de la nouvelle péréquation financière et répartition des tâches entre la confédération et les cantons (RPT), le Conseil d'Etat a souhaité la mise en place d'une commission cantonale d'indication (CCI). La Loi sur l'intégration des personnes handicapées (LIPH, du 16 mai 2003, K 1 36) a été modifiée en conséquence et fixe notamment la nature de cette commission, sa composition, ses compétences et son fonctionnement.

La commission cantonale d'indication est un véritable guichet unique auprès duquel toute demande relative à l'accompagnement à domicile et à l'accueil en établissements pour personnes handicapées doit être adressée. Par ailleurs, cette commission indépendante propose au Conseil d'Etat des actions de prévention et toutes mesures propres à:

- > favoriser l'intégration des personnes handicapées;
- > améliorer les prestations offertes par les établissements;
- > veiller à l'épanouissement des personnes qui y sont accueillies;
- > diffuser des informations relatives à la politique du handicap.

La mission confiée à la commission est double:

- > garantir à toutes les personnes handicapées du canton l'accès à une place répondant adéquatement à leurs besoins (selon la LIPPI);
- > évaluer les besoins, tant quantitatifs que qualitatifs et fournir au DSE les informations nécessaires à l'amélioration de la planification des places d'accueil (notamment en proposant la création de nouvelles structures innovantes dans la prise en charge).

La première séance de la CCI a eu lieu le 4 mars 2008 en présence de M. François Longchamp, Conseiller d'Etat. La commission s'est réunie 16 fois en 2008.

Le rythme initial d'une séance par mois s'est révélé d'emblée insuffisant tant pour tenir l'objectif fixé d'un délai de 30 jours pour le traitement des demandes que pour remplir sa mission d'information et de proposition auprès du Conseil d'Etat en matière de prévention

et d'amélioration des mesures d'intégration des personnes en situation de handicap à Genève. Les membres de la commission se sont donc réunis 2 fois par mois et ont traité **316 dossiers** durant l'année écoulée. Il est important de noter qu'actuellement la gestion des dossiers relevant de personnes atteintes par des troubles psychiques est la plus complexe

Des rencontres et visites des différentes institutions ont eu lieu ayant pour but, d'une part de permettre aux membres de la commission et aux responsables de ces structures de faire connaissance et, d'autre part, de favoriser les échanges et ainsi de mieux connaître la réalité de chacun. Lors de ces séances, les membres de la commission ont aussi pris des décisions concernant la création d'une plaquette de présentation et des modifications à effectuer sur la fiche de demande d'indication en fonction des questions rencontrées dans le traitement concret des dossiers des personnes. En octobre 2008, un rapport intermédiaire présentant au chef du Département de la solidarité et de l'emploi le fonctionnement et les besoins mis en lumière durant des premiers mois de travail de la commission a été rendu. Le président de la commission a transmis au département les statistiques des demandes, les réponses satisfaisantes qui ont été données ainsi que les besoins auxquels le réseau cantonal ne peut pas encore répondre. Il est ensuite du ressort du département d'envisager la mise en place de projets concrets pour pallier le manque de places.

La représentante d'insieme-Genève au sein de la commission tient à souligner:

- > l'attention toute particulière portée aux demandes et aux choix indiqués par les personnes;
- > le souci constant de répondre au mieux aux besoins et attentes des personnes;
- > la rigueur du travail effectué par les membres et en particulier par le président de la commission;
- > la compétence et l'efficacité du secrétariat de la commission.

Groupe de coordination des institutions accueillant des mineur-e-s handicapé-e-s

Ce groupe présidé par M. Jean-Paul Biffiger, directeur adjoint du Service médico-pédagogique, a tenu 4 réunions en 2008. Le groupe réunit les acteurs associatifs, médicaux et institutionnels du domaine public et privé de notre canton. Le but est d'échanger sur le fonctionnement de la reprise du financement de l'enseignement spécialisé par le canton et du désengagement de l'assurance-invalidité dans ce domaine.

En 2008, 2 réunions ont été consacrées à la mise en place du Secrétariat à la formation

scolaire spéciale (SFSS), aux prestations dispensées et aux difficultés rencontrées au sein des institutions et dans les familles. 2 autres réunions ont été utilisées pour la présentation de la nouvelle base de données mise en place pour une meilleure gestion des dossiers et une présentation du document servant aux évaluations des besoins des élèves.

Secrétariat romand de coordination de la RPT

Le comité d'insieme Suisse a maintenu son mandat à insieme-Genève comme secrétariat de coordination pour le suivi de la mise en place de la RPT dans les cantons romands. En 2008, 2 réunions se sont tenues à Lausanne au printemps et à l'automne et ont permis aux représentant-e-s des associations de Romandie d'échanger sur les points suivants:

- > Quelle collaboration entre les associations de parents et les institutions dans le cadre de la mise en place de la RPT dans les institutions pour adultes?
- > Prise en charge des mineurs mentalement handicapés en éducation spécialisée: quels changements constatés depuis le 1^{er} janvier 2008?

Ces rencontres, outre l'échange d'informations permettant de réaliser la diversité des fonctionnements cantonaux, donnent l'opportunité à des sections cantonales de comparer leur mode d'action et de s'entre-aider sur des points spécifiques. Le mandat à insieme-Genève sera maintenu en 2009.

Les représentations institutionnelles

Association Project

Le délégué d'insieme-Genève a participé en 2008 à 5 séances du comité de l'Association Project, dont le but est l'aide à l'intégration professionnelle des personnes mentalement handicapées, ce qui, a priori, est susceptible d'intéresser tout parent d'enfant handicapé. Les dossiers traités ont été les suivants:

- > le suivi des usagers;
- > la stabilisation financière de l'association;
- > les possibilités de financement et de partenariat avec d'autres organismes.

Le délégué actuel ne souhaite pas reprendre son mandat de représentant d'insieme-Genève en 2009.

Conseil de fondation de la Fondation Aigues-Vertes

Pour la deuxième année consécutive, insieme-Genève siège à nouveau au conseil de

fondation de la Fondation Aigues-Vertes. Les points traités par les membres du conseil en 2008 ont concerné:

- > les travaux de rénovation du village;
- > le contrat de prestation et le budget;
- > le renouvellement des mandats.

Plus généralement, la représentante d'insieme-Genève s'est appliquée à poursuivre la défense des intérêts des personnes mentalement handicapées et de leurs familles et à rester vigilante sur le taux d'encadrement et la qualification du personnel éducatif.

Conseil de fondation de la Fondation Cap-Loisirs

Suite aux interrogations renouvelées en 2007 de nos délégués quant à leur utilité au sein de ce conseil, une délégation du comité d'insieme-Genève a rencontré la présidente de Cap Loisirs durant l'été pour envisager un nouveau type de collaboration visant à mieux coordonner nos prestations et à échanger sur nos pratiques respectives et les besoins des personnes mentalement handicapées en termes de vacances et loisirs. Le comité d'insieme-Genève a également décidé de maintenir un délégué au sein du conseil de fondation de la Fondation Cap Loisirs et non deux comme c'était le cas jusqu'à présent.

Conseil de fondation de la Fondation Ensemble

En dehors des évènements commémoratifs et festifs, la déléguée d'insieme-Genève ne mentionne pas de nouveauté particulière en 2008 à la Fondation Ensemble. Les sujets traités au sein du conseil ont été relatifs à l'assainissement des finances et à l'optimisation du conseil de fondation.

Les points marquants de 2008 sont donc les suivants:

- > les 20 ans de l'Atelier avec un spectacle de grande qualité et véhiculant beaucoup d'émotion présenté par les jeunes mentalement handicapés et les professionnels qui les ont encadrés;
- > le festival Ensemble et son bal au Forum de Meyrin;
- > la grande soirée de gala en faveur de l'Atelier et le spectacle de Don Quichotte présenté par la troupe du Troisième Œil d'Angers;
- > un tournoi de *street ball* réunissant le temps d'un week-end des «jeunes sportifs avec déficience intellectuelle et sportifs plus chanceux». Ce tournoi a été organisé par 2 élèves dans le cadre de leur travail de maturité. Les Conseillers d'Etat MM. Charles Beer et Mark Müller ont eu à cette occasion la possibilité d'affronter des sportifs en situation de handicap. Le bénéfice de ce tournoi a été intégralement reversé au profit de l'Atelier;
- > l'Essarde et les magasins Denner ont reçu le Prix Humagora 2008 pour leur

partenariat en faveur de l'intégration professionnelle de personnes mentalement déficientes.

Conseil de fondation de la Fondation SGIPA

Le conseil de fondation s'est réuni 6 fois en 2008, il a pour vocation de veiller au bon fonctionnement administratif et financier de la Fondation SGIPA.

Les points principaux traités en 2008 ont été les suivants:

- > l'organisation des manifestations du 50^{ème} anniversaire de la création de la SGIPA;
- > le contrat de prestation entre l'Etat et la Fondation;
- > les nouvelles présidence et vice-présidences du conseil de fondation;
- > la révision des statuts de la Fondation dont le rôle et les responsabilités des membres du conseil;
- > le rapport de l'inspection cantonale des finances (ICF);
- > les subventions et le budget.

La déléguée d'insieme-Genève regrette le positionnement général des membres du Conseil de fondation envers ses membres collectifs. Elle espère cependant qu'une collaboration étroite puisse subsister avec insieme-Genève pour une bonne prise en charge des personnes mentalement handicapées accueillies à la SGIPA et la confiance des familles.

FéGAPH- Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches

La FéGAPH rassemble plusieurs associations genevoises liées à différentes formes de handicap. Son objectif est d'une part de débattre et prendre position sur divers aspects de la politique cantonale sur le handicap et, d'autre part de servir de plateforme d'échanges et d'entraide entre les associations membres.

Les membres de la FéGAPH se sont réunis à 4 reprises au cours de l'année 2008 pour échanger principalement sur les points suivants:

- > Trois des associations membres de la FéGAPH avaient démissionné de la Commission consultative pour l'intégration scolaire du DIP en 2007. Malgré cette démission, les associations ont affirmé leur volonté de continuer à participer au débat autour de l'intégration scolaire. Une soirée de sensibilisation et d'échange d'informations avec les associations de parents d'élèves du secteur ordinaire a été organisée en 2008.
- > La FéGAPH a également pris position, par le biais de la presse, sur des défaillances d'organisation et de planification dans l'enseignement spécialisé.
- > Une réunion de la FéGAPH a été consacrée aux difficultés rencontrées par certaines

«petites» associations membres. Il a été rappelé à cette occasion l'esprit de partage et d'entraide entre grandes et petites associations.

Le groupe «logo» de la FéGAPH a poursuivi son action commencée en 2006 et s'est réuni à 7 reprises en 2008. Lors des rencontres, différents sujets ont été abordés dont:

- > la pétition P1574 traitée en séance du Grand Conseil le 12 juin 2008;
- > le rapport Evaluanda concernant l'enseignement spécialisé;
- > le projet de loi sur l'intégration scolaire pour mineurs handicapés ou à besoins spéciaux;
- > le traitement des demandes de suivi en logopédie effectué par le Secrétariat à la formation scolaire spécialisée (SFSS);
- > les refus de poursuivre des traitements de logopédie transmis par le SFSS;
- > la récolte de témoignages.

L'assemblée générale de la FéGAPH a lieu tous les deux ans et s'est tenue le 27 novembre 2008. Un appel a été lancé pour le regroupement des associations de parents de personnes en situation de handicap et un nouveau président a été élu en la personne d'Augusto Cosatti également membre du comité d'insieme-Genève.

4. Relations publiques

La feuille d'infos

La feuille d'infos trimestrielle d'insieme-Genève paraît en mars, juin, septembre et décembre depuis 3 ans. Elle est imprimée à 2'000 exemplaires désormais et est distribuée aux membres parents et amis, aux institutions du canton et aux professionnels et membres soutien intéressés. Elle donne non seulement des repères sur la politique fédérale et genevoise en lien avec le handicap, annonce les différentes activités de l'association mais permet également de transmettre aux lecteurs les principales informations utiles ou administratives.

Le Bulletin

Le Bulletin consacré à une thématique annuelle spécifique est imprimé à 2'900 exemplaires et paraît courant novembre; il est distribué généralement aux membres d'insieme-Genève et aux professionnels mais en 2008, il a été également envoyé à divers membres de commissions parlementaires genevoises et aux associations cantonales insieme de Suisse. Il est aussi distribué sur demande à différents publics intéressés notamment dans le cadre de formations de professionnels du domaine du handicap.

Le comité de rédaction a choisi de consacrer pour son 50^{ème} anniversaire un bulletin pour faire le point sur 50 ans de recherche dans le domaine du handicap mental. Ce bulletin relate les moments forts des différentes conférences organisées par l'association en 2008 sur ce thème.

Le site WEB

5 ans d'existence pour le site WEB d'insieme-Genève. Ce site est mis à jour régulièrement pour y trouver toutes les informations concernant l'association et le domaine du handicap à Genève et en Suisse. Les différentes publications d'insieme-Genève sont également disponibles sur ce site. Cet outil d'information complète parfaitement la feuille d'infos dont la publication trimestrielle ne permet pas toujours une réactivité suffisamment rapide pour transmettre des informations utiles aux membres de l'association.

Les médias

La presse romande a rédigé en 2008 plus d'une quinzaine d'articles concernant directement notre association (50^{ème}, Service de relève, etc.) et plus largement les personnes mentalement handicapées et leur familles membre d'insieme-Genève:

- > Revue Pulsations février 2008: *Une décennie de tripartites;*
- > Tribune de Genève 20.03.08: Témoignage de la famille Suter: *Romain, atteint de trisomie, a donné un sens à notre vie;*
- > Le Courrier 05.09.08: *L'accueil des enfants handicapés attend sa réforme;*
- > Tribune de Genève 05.09.08: *Les proches des handicapés dénoncent la légèreté de l'Etat;*
- > Tribune de Genève 18.09.08, interview d'Anne Emery-Torracinta: *insieme va continuer à se battre pour les handicapés;*
- > Tribune de Genève 30.09.08, hommage aux bénévoles de Belle-Ideé: *On leur apporte juste un peu de bonheur;*
- > Le Courrier 03.10.08, Service de relève: *Une nouvelle association vient en aide aux parents de handicapés;*
- > Tribune de Genève, 03.10.08, Service de relève: *Avoir un enfant handicapé, c'est être parent pour tout le reste de sa vie;*
- > Tribune de Genève, Service de relève: *Coup de main aux parents d'handicapés;*
- > Tribune de Genève 15-16.11.08, Témoignage de Christine Allegrezza: *Le plus dur, ce sont les regards méprisants;*
- > Le Courrier 15.11.08: *L'intégration scolaire des enfants handicapés sera généralisée;*
- > Tribune de Genève 04.12.08, témoignage de Rosaline M.: *«Des exclus parmi les exclus»;*
- > Migros Magazine 51, 15.12.08, Service de relève: *Aider ceux qui aident;*

- > Tribune de Genève 18.12.08, droit de réponse à l'article paru le 04.12.08 par Anne-Michèle Stupf: *Handicap et tutelle*.

Les médias de télévision et radio ont également consacré plusieurs émissions dédiées notamment au jubilé, au film produit cette année et également à la Loi sur l'intégration des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés:

- > Radio Cité, *C'est la vie*, 24.09.08 de 10.30 à 11.00: A l'occasion de son jubilé, insieme-Genève était conviée sur les ondes de la radio genevoise Radio Cité. Anne-Michèle Stupf et Claude Schauli (réalisateur du documentaire du 50^{ème} anniversaire d'insieme-Genève) en étaient les invités;
- > TSR1, *TJ de 12h45*, 14.11.08: Projet de loi sur l'intégration des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux: interview d'Anne Emery-Torracinta. <http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=500010&vid=9971405&channel=info>;
- > TSR1, *Dolce Vita*, 19.11.08 à 17.30: les 50 ans d'insieme-Genève et le film réalisé par Claude Schauli: interview d'Anne-Michèle Stupf <http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=500000&bcid=628743#bcid=628743;vid=9990789>;
- > les transports publics genevois ont également annoncé la vente de cœurs en chocolat dans les bus et tramways du canton entre le 29 septembre et le 12 octobre en placardant des affiches, sponsorisées par une entreprise privée.

insieme-Genève

www.insieme-ge.ch

en faveur
des personnes
vivant avec un
handicap mental

Vente de cœurs en chocolat
dans les rues de Genève
samedi 11 octobre 2008

Association de parents et d'amis
de personnes mentalement handicapées

50 ans
1958-2008

Interventions extérieures

En 2008, le secrétariat d'insieme-Genève a été sollicité pour prendre la parole auprès de différents publics accompagné dans certaines situations par un parent afin d'exprimer la position des parents d'un enfant né avec une déficience mentale. C'est dans ce cadre que la secrétaire générale et son adjointe ont participé à une journée d'étude organisée par l'Unité du développement mental de Belle-Idée les 11 et 12 avril 2008 avec comme thématique générale «Le médecin de ville face à la personne avec retard mental» Leur intervention s'intitulait «Allo Docteur, mon fils est malade» et permettait de préciser aux médecins de ville les attentes des familles qui consultent pour leur enfant mentalement handicapé.

A deux reprises le secrétariat d'insieme-Genève a également participé à des soirées de parents organisées par les écoles spécialisées (le centre de jour du Lac et le centre de jour des Voirets du Service médico-pédagogique). Le but étant de présenter aux parents des élèves les prestations offertes par insieme-Genève à ses membres en précisant tout particulièrement l'ensemble des actions concrètes réalisées par le service de conseil aux familles et les séjours de vacances. Cette collaboration est très appréciée par l'ensemble des partenaires.

5. Manifestations et conférences

Soirée de Carnaval

Une cinquantaine de personnes mentalement handicapées se sont retrouvées à l'occasion de la soirée de carnaval du vendredi 29 février 2008 à la Salle du Faubourg afin de perpétuer la tradition de manger les crêpes entre deux pas de danse. L'encadrement de la soirée était assuré par l'équipe du secrétariat et de jeunes bénévoles d'insieme-Genève.

Conférence: la recherche dans le domaine des neurosciences et de l'autisme

Le 11 mars 2008, le Pr Stefan Eliez a été le premier intervenant du cycle de conférences organisées autour du 50^{ème} anniversaire de l'association. C'est aux EPI que le chercheur a éclairé une cinquantaine de personnes sur l'apport des neurosciences dans le domaine du handicap et plus spécifiquement sur le développement cérébral chez la personne présentant des troubles autistiques.

Conférence: Genève, capitale de la recherche sur la trisomie 21

C'est à Aigues-Vertes le 10 avril 2008 qu'environ 70 personnes étaient réunies pour écouter l'exposé du Pr Stylianos Antonarakis sur la recherche dans le domaine des

maladies de l'intelligence et sur les perspectives thérapeutiques qui pourraient en découler.

Intervention sur les apports potentiels du généticien clinicien

Suite à la conférence précitée, les parents ont pu échanger avec le Dr Armand Bottani sur les relations et interactions qui unissent parents, thérapeutes et généticiens.

Clôture du cycle de conférences: le point sur 50 ans de recherche dans le domaine des neurosciences et de l'autisme

Le 24 mai 2008 à l'issue de l'assemblée générale de l'association, le Pr Jean-Louis Mandel nous a dispensé une leçon de génétique: il a en effet inventorié les avancées les plus spectaculaires concernant le domaine de la déficience mentale. Cette conférence achevait ainsi la partie didactique du 50^{ème} anniversaire de la création d'insieme-Genève pour laisser ensuite place aux manifestations plus festives.



Fête des séjours insieme-Genève

C'est à la Colonie de Genolier le 30 août dernier qu'une centaine de personnes s'est retrouvée afin de fêter 50 ans de séjours de vacances: étaient conviés moniteurs, responsables, professionnels, parents et vacanciers. Une exposition relatant les 5 dernières décennies de séjours, des interludes jazzies et un concert de chanson française ont agrémenté cette journée ensoleillée.



Avant-première du film insieme-Genève: 50 ans ensemble

Pour la première fois, la parole est donnée aux parents de personnes mentalement handicapées dans un film documentaire sur l'association composé des témoignages de 8 familles. La matinée du 20 septembre 2008 était consacrée à la projection du film réalisé par Claude Schauli et produit par insieme-Genève en partenariat avec insieme-Suisse, la Fondation Leenaards et la Loterie Romande. Cette avant-première, à laquelle participaient officiels, professionnels et membres parents et amis, a été suivie par un apéritif concocté par la Fondation Pro. La présence et les discours de M. François Longchamp, Conseiller d'Etat et Mme Anne Emery-Torracinta, présidente d'insieme-Genève ont été très appréciés. Des membres fondateurs de l'association ont également honoré cette matinée de leur présence et tant les parents que les amis ont été nombreux à témoigner leur attachement à insieme-Genève.

Fête d'insieme-Genève

Le 21 septembre 2008 a eu lieu la traditionnelle fête annuelle d'insieme-Genève à la salle des Fêtes de Carouge. Une centaine de personnes étaient présentes, parents, personnes mentalement handicapées et professionnels. Exceptionnellement, le thé

dansant s'est déroulé l'après-midi et était intégré au week-end consacré au jubilé de l'association. Voilà déjà 10 ans que les sons et rythmes du trio Abysses accompagnent les fêtes de l'association.

Journée internationale des personnes handicapées

La journée du 3 décembre est dédiée à la personne vivant en situation de handicap et s'articule autour d'une thématique annuelle, en l'occurrence en 2008 celle de l'assistance personnelle. L'association de parents de personnes mentalement handicapées a marqué sa présence au niveau cantonal en informant les badauds sur un stand, sis à la Place du Molard, sur les divers combats à mener en faveur des personnes mentalement handicapées.

Les discos pour ados

Les soirées discos sont organisées un vendredi par mois depuis plusieurs années en collaboration avec les éducateurs du centre de loisirs de Carouge, de la Villa Tacchini, de Cap Loisirs et de l'AGIS. L'offre de soirées est récapitulée sur le site WEB de la FASE- Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle. Cette offre d'intégration des jeunes en situation de handicap a été malheureusement interrompue en 2008 mais devrait reprendre au 2^{ème} trimestre de 2009, tout comme la collaboration entre les associations de personnes mentalement handicapées et maisons de quartier visant à diversifier l'offre d'activités intégratives.

6. Information et accompagnement

Les groupes de travail internes

Groupe de travail insieme-Genève / Service médico-pédagogique (SMP)

Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2008 pour échanger des informations et partager tant sur les motivations des décisions organisationnelles prises par le SMP que sur les remarques et demandes des parents qui ont un enfant accueilli dans le cadre d'une école publique spécialisée à Genève. Les objets principaux traités dans ces rencontres en 2008 ont été:

- > la mise en place de visites d'institutions du SMP en 2009;
- > le rapport Evaluanda et le fonctionnement du SFSS – Secrétariat à la formation scolaire spéciale;
- > le projet de loi sur l'intégration des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux.

Groupe de travail insieme-Genève / SGIPA

En 2008, le groupe de travail s'est réuni 2 fois. Les objectifs restent inchangés:

- > un échange d'informations adéquat entre les partenaires;
- > le traitement des sujets proposés par les parties après entente sur l'entrée en matière et choix de la procédure;
- > la définition et l'anticipation des besoins émergents, puis la discussion des mesures adaptées pouvant y répondre.

Les sujets principaux traités en 2008 ont concerné;

- > les 50èmes anniversaires en 2008 d'insieme-Genève et de la SGIPA;
- > la situation dans les ateliers, foyers et centres de formation de la SGIPA;
- > l'information sur la création d'un groupe de parents dont le fils ou la fille réside dans un foyer de la SGIPA, au sein d'insieme-Genève.

Ces rencontres sont très utiles et appréciées par les 2 parties.

Mise en place de 2 nouveaux groupes en 2008

Dans le cadre de réflexion de fond le comité d'insieme-Genève a trouvé judicieux de proposer progressivement aux principales institutions qui accueillent les filles et fils de ses membres de mettre en place un groupe de travail ayant pour but de relayer les informations sur le modèle du groupe de travail insieme-Genève / SGIPA qui a fait les preuves de son utilité depuis de nombreuses années. En effet en 2008, des parents ont interpellé régulièrement l'association pour des problématiques liées aux prises en charge de leur fille/fils et/ou à la communication entre professionnels et parents. Les délégués d'insieme-Genève au sein des conseils de fondation ou d'administration des institutions du canton ont fait parallèlement le constat qu'en raison du manque de temps et de la complexité grandissante des dossiers administratifs, les problématiques soulignées par les membres d'insieme-Genève y sont de moins en moins souvent abordées. C'est ainsi qu'avec l'accord de nos partenaires, deux groupes de travail ont vu le jour en 2008, avec les EPI et une première rencontre en octobre 2008 et avec la Fondation Aigues-Vertes et une rencontre en novembre 2008. En 2009, ces deux groupes devraient formaliser leur fonctionnement et d'autres groupes devraient peut-être voir le jour.

Groupe intégration

Ce groupe ne s'est pas réuni en 2008. Il avait en effet été décidé de suspendre les réunions tant que le projet de loi sur l'intégration des mineurs handicapés et à besoins spéciaux était en discussion au Grand-Conseil.

Le projet de loi a été voté le 14 novembre 2008 (PL 9865), mais son application n'entrera pas en vigueur avant plusieurs mois, le règlement d'application de cette loi n'étant pas encore rédigé. Si des parents souhaitent à nouveau échanger leurs témoignages et

réagir aux problèmes éventuellement rencontrés dans la nouvelle organisation de l'enseignement spécialisé, le groupe n'hésitera pas à se réunir à nouveau.

Groupe de réflexion sur le handicap sévère et les troubles associés

Ce groupe composé de plusieurs parents et proches de personnes qui vivent avec une déficience mentale et des troubles du comportement importants s'est réuni à 5 reprises cette année. L'objectif principal reste inchangé: mettre en place des actions concrètes pour améliorer le quotidien de ces personnes. En effet, ces dernières continuent à rencontrer d'énormes difficultés dans les institutions socio-éducatives du canton et restent souvent hospitalisées sur de longues périodes en attendant une solution d'hébergement et d'occupation adaptée à leurs besoins.

Le groupe a travaillé principalement sur les dossiers suivants:

- > La motion M 1729 demandant la création d'une structure intermédiaire «pour une prise en charge adéquate des personnes en situation de handicap mental présentant des troubles du comportement» déposée au Grand Conseil le 20 décembre 2006. Le 21 septembre 2007 les députés ont voté à l'unanimité le renvoi de cette motion au Conseil d'Etat qui devra proposer des solutions. Le groupe va suivre de près l'évolution de ce projet prioritaire pour insieme-Genève.
- > Le projet de rédaction d'un dépliant d'informations destiné aux familles dont la fille ou le fils est hospitalisé pour la 1ère fois à l'Unité de psychiatrie du développement mental (UPDM) de Belle-Idée.
- > La menace de cessation du remboursement des frais d'hospitalisation des personnes mentalement handicapées par certaines caisses d'assurance maladie lorsque les soins ne sont plus jugés nécessaires, excepté une somme forfaitaire de CHF 70.- par jour. Les membres du groupe suivent des situations concrètes et sont prêts à intervenir auprès de nos autorités cantonales si cette menace était mise à exécution.
- > Le groupe a été tenu informé de certaines situations individuelles préoccupantes de personnes hospitalisées à la clinique de Belle-Idée et a accompagné les parents de ces personnes dans différentes démarches pour tenter d'améliorer leurs situations.

Groupe des bénévoles de Belle-Idée

Ce groupe composé de 21 bénévoles a offert 120 journées d'accompagnement à environ 25 personnes mentalement handicapées hospitalisées à la clinique de Belle-Idée ou vivant à la résidence de Thônex. Le groupe manquant de bénévoles pour faire face aux besoins est renforcé chaque année davantage par des personnes bénéficiaires de l'Hospice général.

Les bénévoles et les personnes mentalement handicapées se sont réunis au printemps

à la ferme St-Maurice à Collonge-Bellerive pour un pique-nique dans la bonne humeur et la détente. La période de Noël a également été prétexte à l'organisation d'un goûter dans les cafétérias de Belle-Idée et de Thônex. Nous tenons par ces lignes à remercier chaleureusement le personnel de ces 2 lieux pour leur accueil et leur gentillesse durant toute l'année.

Les bénévoles, en majorité seniores et seniors, attendent de la relève de la part des plus jeunes: n'hésitez donc pas à vous manifester si vous voulez apporter un brin de fraîcheur, de douceur et d'humanité aux personnes hospitalisées à Belle-Idée ou vivant à la Résidence de Thônex.

Groupe «facturation»

Suite à la mise en place par l'OCPA au 1^{er} janvier 2005 d'un nouveau mode de facturation pour les personnes adultes internes dans une institution genevoise, le groupe «facturation» a été mis en place. Il est composé de plusieurs parents d'Insieme-Genève et de Cerebral Genève qui ont leurs enfants accueillis dans une institution du canton.

Ce groupe a pour objectif de s'assurer que le nouveau mode de facturation n'entraîne pas une péjoration de la situation financière des personnes handicapées vivant en institution. Une baisse de l'argent à disposition des personnes handicapées, une fois leurs frais de pension réglés, pourrait avoir des conséquences préjudiciables à leur intégration dans des activités extra-institutionnelles de loisirs et de vacances. Les partenaires de ce groupe sont d'une part les institutions genevoises regroupées au sein d'INSOS et le directeur du secteur handicap de la Direction générale de l'action sociale. Depuis maintenant 4 ans, les membres de ce groupe poursuivent leur travail sans se décourager et ce malgré les difficultés rencontrées dans les échanges avec les institutions. Ainsi, en 2008, le groupe a-t-il décidé de porter son travail et ses réflexions au niveau national par l'intermédiaire d'Insieme Suisse. Durant les 10 séances de travail en 2008, la priorité a été donnée à la rédaction des principes de base à définir au niveau national.

Parallèlement un groupe de travail au sein d'Insieme Suisse a planché sur le sujet durant le 1^{er} trimestre de 2008. Deux représentants d'Insieme-Genève ont participé activement à la rédaction du document «Principes de base et revendications minimales pour les personnes résidant en institution», avalisé le 8 novembre 2008 par l'assemblée des délégués d'Insieme Suisse. Le groupe compte bien défendre les principes édictés dans ce document de référence lors des prochaines rencontres avec ses partenaires.

L'enjeu de la facturation dans les institutions est de taille. Le groupe déplore les difficultés de collaboration avec INSOS-Genève mais salue l'investissement du Département de la solidarité et de l'emploi pour sa volonté à faire évoluer la situation. Ce groupe

poursuivra avec assiduité ses actions tant que des solutions jugées adéquates pour le bien être des personnes vivant avec une déficience mentale ne seront pas mises en pratique. Quelques petits signes nous permettent d'espérer que 2009 apportera des améliorations sur ce sujet.

Groupe «échanges»

Ce groupe a poursuivi ses rencontres répondant à une demande fréquente des parents: pouvoir échanger de manière constructive avec d'autres familles qui vivent des expériences similaires. 6 rencontres ont eu lieu, animées par une psychologue FSP, membre d'Insieme-Genève.

Les Petits-Cafés

Pour la 31^{ème} année, des membres parents ou amis d'enfants mentalement handicapés se sont retrouvés une fois par mois dans 4 lieux différents du canton (cafés et restaurants). Chaque Petit Café réunit entre 10 et 15 personnes et a pour vocation de partager des moments d'échanges et d'amitié, d'apporter si besoin réconfort et soutien. Cette année divers thèmes furent prétexte à de nombreuses discussions:

- > le manque d'informations et/ou les difficultés à les obtenir par rapport à l'allocation pour impotents;
- > l'incompréhension du fonctionnement de certaines institutions;
- > les problèmes de communication avec les institutions (sentiment des parents d'être mis souvent devant le fait accompli au lieu d'être considérés comme partenaires);
- > les restrictions des finances pour la personne mentalement handicapée;
- > le vieillissement des personnes mentalement handicapées (qui va souvent de pair avec celui des parents).



Les cartes d'anniversaire

Chaque année depuis 1993, une fidèle bénévole fait parvenir avec l'aide du secrétariat une cinquantaine de cartes d'anniversaires par mois qui sont destinées aux filles et fils des membres de l'association. Toutes ces cartes sont illustrées par un dessin original d'une personne mentalement handicapée.

Le conseil aux familles

En 2008, une bonne centaine de membres parents d'insieme-Genève ont bénéficié des services de l'association dans le cadre du conseil aux familles, soit par contact téléphonique, soit par courrier électronique, soit en entretien pour une soixantaine d'entre eux.

Les principales questions traitées ont été les suivantes:

- > les besoins d'informations sur un handicap particulier et demandes pour rencontrer des parents concernés par les mêmes problématiques;
- > les conseils pour des nouveaux arrivants sur le canton de Genève;
- > les besoins d'informations concernant les différentes structures d'accueil existantes à Genève;
- > les demandes au sujet des organismes de loisirs existants et des possibilités de pratiquer des activités de loisirs;
- > les demandes régulières d'aide pour remplir les divers documents administratifs (demande de rente AI, demande d'allocation pour impotent, etc.);
- > plusieurs demandes liées à des appuis pour des recherches de logements;
- > 5 familles nous ont sollicités pour des adresses de médecins, de logopédistes ou de physiothérapeutes ayant l'habitude de s'occuper des personnes mentalement handicapées;
- > 10 familles ont effectué des demandes de renseignements juridiques qui sont alors transmises aux organismes compétents. Parmi ces familles, 5 étaient concernées par les problèmes liés à la non prise en charge des thérapies individuelles de logopédie;
- > 6 parents nous ont contactés pour des inquiétudes concernant le futur de leur enfant. Quelles démarches faire pour assurer son avenir lorsqu'ils auront disparu? Successions, testaments, tutelles, co-tutelles, etc.;
- > 15 familles ont bénéficié d'un accompagnement pour les démarches administratives liées aux changements intervenant à la majorité;
- > 4 demandes de soutien pour faire les démarches auprès des institutions concernant des demandes de paiements de séjours de vacances, de loisirs et autres suite aux difficultés financières rencontrées par certaines personnes internes en institution;
- > 40 familles rencontrées régulièrement (plus de 2 rencontres) pour les soutenir dans

leurs démarches;

- > 4 familles accompagnées à leur demande dans des réunions tripartites organisées par l'Unité de psychiatrie du développement mental (UPDM);
- > 4 familles accompagnées à leur demande pour des réunions avec les institutions.

Par ailleurs, le conseil aux familles d'insieme-Genève a mis en place pour ses membres en 2008 les actions suivantes:

- > recherche de personnes-relais, de soutien lié à la prise en charge de l'enfant ou de la personne handicapée aussi en cas d'hospitalisation;
- > participation active à la mise en place du service de relève pour les familles de personnes handicapées en collaboration avec Pro Infirmis et Cerebral-Genève;
- > suivi des recherches de places dans une institution et information pour que les jeunes atteignant l'âge adulte puissent avoir une place dans une structure adaptée à leurs besoins;
- > organisation de rencontres spécifiques des parents qui ont leur fille/fils dans une institution: mise en place d'un groupe de parents d'Aigues-Vertes, des EPI et de la SGIPA; poursuite de la création de ce type de groupe en 2009 avec d'autres structures;
- > organisation d'une séance d'information sur la zoothérapie;
- > projet de séjour éducatif et récréatif pour des jeunes adultes mentalement handicapés au Centre Water Planet en Floride. Ce projet s'est construit en collaboration avec les familles et deux représentants de l'UPDM (Unité de psychiatrie du développement mental) et se concrétisera en juillet 2009. 8 personnes accompagnées d'un membre de leur famille, de 2 professionnels de l'UPDM (un médecin et un zoothérapeute) et une personne du secrétariat d'insieme-Genève seront du voyage.

7. Gestion de l'association et administration

Le comité

En 2008, l'association a été dirigée par un comité de 11 personnes. Lors de l'assemblée générale du 24 mai, un départ et l'arrivée d'un nouveau membre ont eu lieu. Sur ces 11 personnes, toutes bénévoles, 9 ont une fille ou un fils mentalement handicapé-e-s et 2 sont des membres amis. Le comité s'est réuni 5 fois et 7 réunions du bureau ont été parallèlement organisées.

La mise en place de la RPT au 1^{er} janvier 2008 et les changements induits par cette nouvelle organisation au sein des écoles spécialisées et des institutions a occupé une partie des points débattus lors des séances. La facturation dans les institutions et l'argent dont disposent les personnes mentalement handicapées adultes pour bénéficier d'une

vie tendant vers des moments d'intégration et des loisirs hors du contexte institutionnel ont également fait partie des dossiers traités par les membres du comité d'insieme-Genève.

Par ailleurs, le suivi de la motion 1729 pour la création d'une structure intermédiaire pouvant accueillir des personnes avec des troubles du comportement importants en plus d'un handicap mental a aussi occupé les débats au sein du comité ainsi que le projet de loi sur l'intégration des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux, finalement accepté à l'unanimité par le Grand-Conseil le 14 novembre 2008.

L'année 2008, 50 ans après sa création, a confronté les membres du comité à reprendre également des débats de fond sur les valeurs et les missions éducatives que doit promouvoir une association de parents et sur celles qui devraient être appliquées par les professionnels au sein des institutions de notre canton. Les premières actions visant à concrétiser ce débat seront initiées en 2009.

Rapport de la secrétaire générale

L'année passée nous annonçons la fin d'une époque pour le monde du handicap avec la mise en œuvre de la péréquation financière et de la nouvelle répartition des tâches entre la confédération et les cantons (RPT) au 1^{er} janvier 2008.

Les milieux institutionnels se faisaient beaucoup de soucis quant à l'enveloppe financière qui leur permettrait d'accomplir leurs tâches dans de bonnes conditions garantissant les prestations aux personnes mentalement handicapées. Ces soucis étaient légitimes et pas uniquement liés à la RPT mais plutôt aux tendances économiques actuelles visant à économiser les deniers publics et cela même sur les prestations des personnes les plus faibles de notre société.

La tendance économique cantonale a par contre été favorable pour inسيeme-Genève qui s'était vue retenir le 40% des ses subventions cantonales en 2007 en raison du principe de thésaurisation et qui les a récupérés en 2008 après une séance très documentée avec la Direction des finances de son département de tutelle.

La surprise a plutôt été pour notre association la mise en place de nouvelles pratiques au sein des institutions. Ces pratiques s'orientent clairement vers un discours de management et de marketing laissant au 2^{ème} plan le discours des valeurs et de leurs applications dans la prise en charge des personnes mentalement handicapées et du partenariat avec les familles. Le résultat en est la constante augmentation des demandes de suivis par les familles membres d'insieme-Genève, pour lesquelles les nouvelles modalités de gestion et de traitement institutionnelles sont quelque peu désarmantes.

La responsable du conseil aux parents mais également les délégués d'insieme-Genève

au sein des institutions de notre canton ont dû faire face en 2008 à une tendance nette à vouloir écarter les avis des parents et proches non-conformes aux décisions des organes directeurs des établissements. *Le partenariat avec les familles oui mais pour autant qu'elles se conforment à nos décisions*, telle est la tendance constatée par nos membres au sein des institutions mais également par le personnel du secrétariat dans ses différents contacts pour relayer l'avis des parents.

Ainsi au printemps 2008, les membres du comité d'insieme ont décidé d'instaurer des groupes de travail bipartites avec les différents organismes dans lesquels insieme-Genève est représenté. Ces groupes de travail visent à maintenir le débat de fond sur les problèmes de terrain qui peuvent de moins en moins être traités dans les conseils de fondation ou d'administration. Des représentants d'insieme-Genève, partant du modèle de groupe de travail qui existe déjà depuis de nombreuses années entre insieme et la SGIPA, sont arrivés à concrétiser en 2008 un groupe de travail avec les EPI et un autre avec Aigues-Vertes. L'année prochaine, le même type de démarche sera fait pour la Fondation Ensemble et pour Cap-Loisirs.

Le groupe «facturation» composé de parents d'insieme-Genève a continué à œuvrer en 2008 pour tenter d'unifier les pratiques dans les institutions genevoises. Les échanges avec INSOS avançant de manière chaotique et ce malgré le soutien de la Direction générale de l'action sociale pour nos démarches, le groupe genevois s'est tourné vers son organisation faitière à Berne. insieme Suisse a dès lors constitué un groupe de travail national dont les réflexions ont débouché sur l'acceptation en novembre lors de l'assemblée des délégués d'un document intitulé «Principes de base et revendications minimales pour les personnes résidant en institution» qui devrait servir de base pour les parents dans leurs démarches cantonales pour la facturation au sein des institutions de toute la Suisse.

L'année 2008 marque également l'arrivée d'une nouvelle prestation pour les familles qui ont un enfant ou un adulte handicapé vivant avec eux: le Service genevois de relève des parents de personnes handicapées. Concrétisation d'une étroite collaboration entre Pro Infirmitas, Cerebral Genève et insieme-Genève, le projet pilote pour ce service a démarré en octobre pour une durée de 3 ans. insieme-Genève en assure la coordination et des fonds privés ont permis sa mise en place en attendant le relais des instances publiques lorsque la preuve du besoin sera concrètement établie.

Au 31 décembre 2008, les collaborateurs d'insieme-Genève constituaient une équipe de 10 personnes, répartie sur 6,8 postes assurant le travail du secrétariat général, de la gestion de la colonie de Genolier et du Service de relève des parents compris. En

2008, le secrétariat général d'insieme-Genève a maintenu son mandat de coordination pour les sections romandes dans le cadre de la mise en œuvre de la RPT, mandat accordé par insieme Suisse pour l'organisation de 2 réunions annuelles et le conseil aux associations. Par ailleurs, la soussignée est membre de la société créée par insieme Suisse pour la réalisation et le suivi de mailings de recherche de fonds sur le plan national.

Aux activités traditionnelles du secrétariat sont venues s'ajouter en 2008 les activités spécifiques au 50^{ème} anniversaire de l'association, cycle de conférences, manifestations et réalisation d'un film. Cette charge supplémentaire a fortement mobilisé les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat qui ont cependant su faire face à la charge de travail. La réalisation de toutes ces actions a également été rendue possible grâce à la fidélité sans faille de nombreux bénévoles et de donateurs privés.

Les objectifs pour insieme-Genève sont maintenant liés à la stabilisation de ses prestations: la reprise de la gestion de la Colonie de Genolier en 2006, la mise en place de 2 séjours de vacances durant les fêtes de fin d'année en 2007 et la prise en charge de la responsabilité de la coordination du Service de relève des parents en 2008. Il est maintenant temps pour le comité d'insieme-Genève et son secrétariat général de consolider ces services et prestations et de rechercher les moyens financiers pour en assurer la pérennité car ils font partie intégrante du dispositif mis en place par notre canton pour permettre aux familles ayant un enfant mentalement handicapé de mener une vie comparable à celle des autres familles.

Anne-Michèle Stupf
Secrétaire générale

Colonie de Genolier

Les deux nouveautés 2008 pour la colonie de Genolier sont l'obtention du label Qualité niveau I et l'inscription au portail internet de location suisse www.groups.ch. Notre visibilité sur ce site nous a permis d'étendre notre clientèle à la Suisse alémanique et à l'étranger et d'augmenter ainsi le taux d'occupation de la colonie durant les semaines hors-vacances scolaires.

Au niveau des chiffres, en 2008 la colonie a accueilli 68 groupes pour un total de 5'315 nuitées. La répartition du type de clients est stable depuis le début avec 82% des groupes en lien avec le handicap contre 18% de groupes privés. Ceci est en adéquation avec notre projet de base: favoriser les groupes avec des personnes handicapées. Concernant la provenance des locataires, 54% viennent de Genève, 42% du reste de la Suisse et 4% de pays étrangers.

Service de relève



Le nouveau Service genevois de relève de parents de personnes handicapées, créé par Cerebral Genève, Insieme-Genève et Pro Infirmis Genève, a débuté son activité le 1^{er} septembre 2008.

Ce Service, dont le but est de permettre aux parents de bénéficier d'un peu de temps, peut offrir jusqu'à 200 heures de relève, effectuées par des intervenants ayant de l'expérience dans le domaine.

En 2008, 24 familles et 25 intervenants se sont inscrits au Service, et 260 heures de relève, réparties sur 14 familles, ont déjà été effectuées.

Service civil

Depuis maintenant 4 ans, Insieme-Genève est reconnu en tant qu'établissement d'affectation pour accueillir des jeunes gens ayant opté pour le service civil en lieu et place de leur école militaire.

En 2008, 3 civilistes ont été engagés pour accompagner les bénévoles qui font les visites aux personnes hospitalisées à Belle-Idée, aider le secrétariat pour l'organisation des séjours de vacances, prêter main forte au coordinateur intendant de la colonie de Genolier pour l'entretien tant intérieur qu'extérieur de ce lieu et participer activement à la préparation de la vente de cœurs en chocolat. 2 autres civilistes ont été engagés avec un cahier des charges de moniteurs de séjours de vacances pour renforcer les équipes des séjours accueillant les vacanciers les plus sévèrement handicapés portant à 5 le nombre de civilistes engagés à l'association en 2008.

Depuis août 2008, le service civil a reconnu un nouveau cahier des charges: celui d'aide

d'entretien à la colonie de Genolier et accompagnant.

Cette expérience est très enrichissante et sera reconduite en 2009, la collaboration avec les personnes engagées ayant été de très grande qualité.

Recherche de fonds

En 2008, insieme-Genève a encore intensifié ses recherches de fonds privés pour pouvoir continuer à conserver le niveau de ses prestations voire les développer. Dans ce sens, l'association a pu compter sur la fidélité de donateurs privés, d'entreprises et de fondations.

Campagne nationale

La secrétaire générale d'insieme-Genève fait partie de la société créée par insieme Suisse pour gérer la campagne de recherche de fonds nationale. En 2008, 4 appels de fonds par mailing sur le plan national ont été effectués, le résultat financier est conforme aux attentes. Précisons que pour l'instant, les associations cantonales impliquées dans cette campagne remboursent l'argent investi pour les achats d'adresses. Il n'y a donc pour l'instant pas encore de bénéfices notables.

Vente de cœurs en chocolat

La vente a eu lieu dans les rues de Genève le samedi 11 octobre. Il y avait 18 stands répartis dans la ville, une cinquantaine de bénévoles dont 16 responsables de stands. 9 organismes internationaux et les hôpitaux universitaires genevois ont accueilli les bénévoles et civilistes lors de la semaine de préventes et d'actions ponctuelles, 3 écoles genevoises ont activement participé à cette manifestation la semaine du 29 septembre au 3 octobre. 18 pharmacies indépendantes (contre 8 en 2007) ont vendu des cœurs dans leurs officines, 39 entreprises (25 en 2007 restées fidèles à notre cause) ont commandé plus de 150 boîtes de cœurs, 2 banques et un groupe médical nous ont financièrement soutenus. 3 théâtres ont eu la gentillesse de nous accueillir pour des ventes de cœurs en chocolat. Les préventes ont ainsi augmenté tandis qu'est toujours constatée une baisse des bénéfices le jour de la vente dans les rues de Genève qui correspond proportionnellement à la baisse des effectifs des mêmes bénévoles que l'association arrive à mobiliser parmi ses membres et partenaires.

Le groupe de pilotage de la vente de cœurs en chocolat s'est réuni une fois en 2008 mais a beaucoup correspondu par e-mail. La décision majeure pour l'édition prochaine est la baisse de la commande de 10'000 cœurs, soit 20'000 au lieu des 30'000.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de l'Association INSIEME Genève, Rue de la Gabelle 7 1227 CAROUGE.

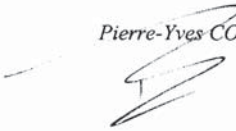
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de INSIEME Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008, le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectué par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de l'Association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Pierre-Yves COTS



Le 23 mars 2009, COFIDA SA, Carouge

Annexe : comptes annuels

8. Comptes de bilan et de pertes et profits

Bilan au 31 décembre

ACTIFS	2008	2007
Actifs circulants		
Liquidités	1'480'400.60	1'530'901.93
Créances à court terme	21'461.15	7'641.50
Autres créances	5'921.54	4'961.49
Total actifs circulants	1'507'783.29	1'543'504.92
Avoirs à long terme		
Dépôt de garantie sur loyer	12'856.95	12'805.80
Total avoirs à long terme	12'856.95	12'805.80
Actifs immobilisés		
Mobiliers et installations	713.04	2'557.67
Machines de bureau, infrastructure informatique	14'718.91	21'173.59
Véhicule	1.00	1.00
Total actifs immobilisés	15'432.95	23'732.26
Actifs immobilisés Colonie de Genolier		
Mobiliers et installations CHF 209'712.50		
./. Amortissement CHF 129'491.13	80'221.37	120'317.28
Machines de bureau, infrastructure informatique		
./. Amortissement CHF 7'917.70	885.67	6'878.87
Total actifs immobilisés Colonie de Genolier	81'107.04	127'196.15
Actifs transitoires		
Actifs transitoires	10'550.00	9'090.00
Total actifs transitoires	10'550.00	9'090.00
Total ACTIFS	<u>1'627'730.23</u>	<u>1'716'329.13</u>
PASSIFS		
Dettes à court terme		
Dettes à court terme	-19'053.08	-65'561.50
Total dettes à court terme	-19'053.08	-65'561.50
Passifs transitoires		
Passifs transitoires	-75'987.00	-60'315.00
Total passifs transitoires	-75'987.00	-60'315.00
Fonds étrangers		
Fonds promotion	0.00	-34'597.70
Fonds vieillissement	-800'000.00	-800'000.00
Fonds Service relève	-47'539.62	0.00
Fonds rénovation Colonie de Genolier	-23'082.45	-10'989.60
Fonds amortissement Colonie de Genolier	-77'537.69	-123'626.80
Total fonds étrangers	-948'159.76	-969'214.10

Fonds propres		
Fonds solidarité	-321'241.75	-361'536.12
Fonds formation et congrès	-258'981.71	-258'981.71
Total fonds propres	-580'223.46	-620'517.83
Capitaux propres		
Capital propre	-720.70	-21'550.86
Résultat de l'exercice	-3'586.23	20'830.16
Total capitaux propres	-4'306.93	-720.70
Total PASSIFS	<u>-1'627'730.23</u>	<u>-1'716'329.13</u>

Exercice du 1er janvier au 31 décembre

PRODUITS

	2008	2007
¹ Contribution institution (OFAS)	-393'992.10	-383'586.00
² Subvention Etat de Genève (DSE)	-50'000.00	-50'000.00
Subvention Commune de Bardonnex	-1'000.00	0.00
Subvention Commune de Cologny	-2'000.00	-2'000.00
Subvention Commune de Confignon	0.00	-1'000.00
Subvention Commune de Lancy	-1'000.00	0.00
Subvention Commune de Meyrin	-2'000.00	0.00
Subvention Commune de Perly Certoux	-1'500.00	0.00
Subvention Commune de Plan-Les-Quates	-2'000.00	-1'000.00
Subvention Commune de Satigny	-1'000.00	-1'500.00
Subvention Commune de Thonex	-1'000.00	0.00
Fondation Coromandel	-30'000.00	-30'000.00
Fondation Hans Wilsdorf	-10'000.00	0.00
Fondation Leenaards	-10'000.00	0.00
Loterie Romande	0.00	-25'000.00
International Children's	-5'124.00	0.00
Dons	-59'948.55	-34'772.75
Dons affectés	0.00	-500'407.00
Cotisations	-46'820.00	-44'575.00
Produits financiers	-16'946.59	-14'172.48
³ Autres produits	-2'463.30	-2'835.95
Total PRODUITS	<u>-636'794.54</u>	<u>-1'090'849.18</u>

CHARGES

Charges de personnel

Salaires et appointements	213'719.80	208'614.40
Charges sociales	65'237.70	51'918.45
Autres charges de personnel	2'649.90	1'740.50
Prestations de travail de tiers	69'274.90	66'968.20
Total charges de personnel	350'882.30	329'241.55

Charges de locaux

Loyers	74'588.40	73'649.35
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	19'051.50	18'097.55
Assurances	5'945.20	5'466.00
Charges d'énergie	2'331.20	2'956.60
Total charges de locaux	101'916.30	100'169.50

Charges d'administration

Fournitures de bureau	25'231.40	20'856.10
Téléphone, fax, internet et frais de port	41'805.03	30'250.78
⁴ Contributions, dons	31'730.10	32'934.10
Charges fiduciaire et conseil	9'047.80	4'250.00
Charges d'informatique	4'532.40	2'911.70
Publicité	11'162.90	13'134.95
⁵ Autres charges d'exploitation	72'341.62	40'867.15
Total charges d'administration	195'851.25	145'204.78

Amortissements

Amortissements	19'156.16	11'656.51
Total amortissements	19'156.16	11'656.51

Total CHARGES

667'806.01	586'272.34
-------------------	-------------------

Résultats exceptionnels

⁶ Dissolution/dotation de réserves	-34'597.70	525'407.00
Total résultats exceptionnels	-34'597.70	525'407.00

R E S U L T A T (fonctionnement)

-3'586.23	20'830.16
------------------	------------------

Cœurs en chocolat

Cœurs en chocolat	-55'894.05	-62'090.16
Achat cœurs en chocolat	13'209.60	10'752.00
Publicité et imprimerie	1'441.50	2'876.15
Divers cœurs en chocolat	2'604.45	2'030.46
Donation séjour Bretagne	22'493.06	23'534.76
Donation séjours de vacances	16'145.44	22'896.79
Total cœurs en chocolat	0.00	0.00

Service de relève

⁷ Fondation les Corbillettes	-45'980.00	0.00
⁸ Pro Infirmis	-25'000.00	0.00
Produits des gardes	-3'900.00	0.00
Salaires	16'663.60	0.00
Charges sociales	2'393.43	0.00
Imprimés publicitaires, publicité	1'931.45	0.00
⁹ Charges informatique	6'000.00	0.00
Frais de représentation	351.90	0.00
Administration	0.00	0.00
¹⁰ Dotations exceptionnelles aux Fds Relève	47'539.62	0.00
Total Service de relève	0.00	0.00

Colonie de Genolier		
Subvention de la Ville de Genève	-72'000.00	-72'000.00
¹¹ Fondation les Corbillettes	-53'000.00	-53'000.00
Location Colonie de Genolier	-112'492.50	-98'675.25
Produits divers	0.00	-25.00
Salaires, honoraires, charges sociales	198'662.10	206'703.20
Entretien, réparations, remplacements (ERR), charge énergie	20'403.25	10'458.05
Téléphone, fax, internet et frais de port	1'963.05	2'431.10
¹² Publicité, administration	4'371.25	2'680.55
Amortissement sur immobilisations	46'089.11	45'686.60
Dotation au fonds rénovation Colonie de Genolier	12'092.85	1'427.35
Dotation au fonds amortissement Colonie de Genolier	-46'089.11	-45'686.60
Total Colonie de Genolier	0.00	0.00
Séjours de vacances en Suisse		
¹³ Contribution institution (OFAS)	-365'000.00	-361'600.00
¹⁴ Subvention Etat de Genève (DSE)	-60'000.00	-24'000.00
¹⁵ Subvention Etat de Genève (DIP)	-2'688.00	-3'771.00
Dons	0.00	-714.40
Cœurs en chocolat	-16'145.44	-22'896.79
Produits des sessions	-226'670.00	-213'940.00
Dissolution fonds solidarité	-40'294.37	-77'492.50
Salaires, honoraires, charges sociales	461'231.70	466'286.57
Frais de transport	48'930.00	48'905.05
Loyers	90'782.15	82'498.85
Autres charges	36'414.45	37'268.89
Nourriture	60'369.51	57'686.73
Argent de poche	13'070.00	11'768.60
Total séjours de vacances en Suisse	0.00	0.00
Séjours de vacances à l'étranger		
Cœurs en chocolat	-22'493.06	-23'534.76
Produits des sessions	-14'000.00	-14'000.00
Salaires, honoraires, charges sociales	14'052.85	16'260.40
Frais de transport	10'058.88	7'082.79
Loyers	7'654.55	7'598.84
Autres charges	1'702.74	3'106.03
Nourriture	2'304.04	2'766.70
Argent de poche	720.00	720.00
Total séjours de vacances à l'étranger	0.00	0.00
Total séjours de vacances	0.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3'586.23	20'830.16

Annexe

1	Contribution institution (OFAS) Subvention OFAS reçue d'insieme-Suisse selon disposition de l'Art. 74 de la loi régissant l'aide aux invalides. CHF 20'000.-- pour la coordination romande des associations insieme dans la mise en place de la RPT (fin en 2010); CHF 4'000.-- pour la réalisation du film sur le 50ème anniversaire	393'992.10
2	Subvention cantonale DSE Aide, conseils, information et défense des droits	50'000.00
3	Autres produits Ventes de publications et de cartes + ventes des DVD 50ème anniversaire	2'463.30
4	Contributions, dons Label ZEWO et organisme faitier insieme Bénévoles Belle-Idee Cotisations à des associations et divers	24'310.10 6'000.00 1'420.00
5	Autres charges d'exploitation 50ème anniversaire Carnaval, assemblée générale, fête d'insieme-Genève, goûter, etc. Projet Dauphins	62'828.32 2'915.00 6'598.30
6	Dissolution/dotation de réserves Dissolution du Fonds promotion	34'597.70
7	Fondation les Corbillettes Financement sur trois années du projet pilote pour la prestation aux familles	45'980.00
8	Pro Infirmis Financement du poste de secrétaire à 40%	25'000.00
9	Charges informatique Création de la base de données	6'000.00
10	Dotation au Fonds de relève Création du fond pour la part de la prestation payée par le service	47'539.62
11	Fondation les Corbillettes Dons sur trois ans pour l'augmentation du temps de travail du personnel de la Colonie de Genolier (fin en 2009)	53'000.00
12	Genolier publicité et administration Publicité et promotion Divers administration	3'241.65 1'129.60
13	Contribution institution Subvention OFAS reçue d'insieme-Suisse selon disposition de l'Art. 74 de la loi régissant l'aide aux invalides.	365'000.00
14	Subvention cantonale DSE Séjours de vacances en Suisse	60'000.00
15	Subvention cantonale DIP Séjours de vacances en Suisse Pour mineurs accueillis dans nos séjours et domiciliés à Genève	2'688.00

Rapport financier (en chiffres arrondis)

En 2008, les comptes d'insieme-Genève ne présentent pas de grandes surprises. En effet, le déficit des séjours de vacances organisés en Suisse durant l'été et les fêtes de fin d'année s'élève à CHF 56'000.-. Ce déficit est pris en charge à hauteur de CHF 40'000.- sur les fonds propres de l'association et CHF 16'000.- sur la vente des cœurs en chocolat. En 2007, ce déficit s'élevait à CHF 77'000.- mais nous n'avions touché qu'une subvention cantonale partielle de CHF 36'000.- alors qu'en 2008 nous avons bénéficié de la subvention totale de CHF 60'000.-. Le déficit du séjour 2008 organisé en Bretagne est d'un montant de CHF 22'500.- et a été entièrement couvert par le bénéfice de la vente des cœurs en chocolat. Le fonctionnement du secrétariat a quant à lui fait disparaître son déficit de CHF 20'000.- en 2007 pour un petit bénéfice de CHF 3'500.- en 2008.

En 2007 nous mentionnions une diminution de nos ressources financières dans le domaine des cotisations reçues de nos membres parents, amis et soutien pour un montant total de CHF 5'000.-, cette année nous avons non seulement équilibré cette baisse mais perçu CHF 2'000.- de plus sur les cotisations.

Les produits financiers obtenus par le placement de nos fonds ont continué à augmenter en 2008 pour atteindre la somme de CHF 17'000.-. Malheureusement, les prévisions sont extrêmement pessimistes pour l'année prochaine et nous devons nous préparer à perdre tout ou partie de ce montant en raison des mauvais rendements annoncés.

Le bénéfice net de la vente des cœurs en chocolat a également essuyé un retrait de pratiquement CHF 8'000.- en 2008 pour atteindre un montant de CHF 38'000.- contre CHF 46'000.- l'année passée.

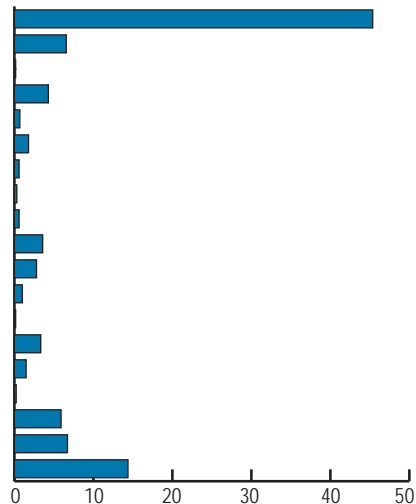
En 2007, nous vous annoncions l'augmentation des taux d'occupation des collaborateurs de la colonie de Genolier grâce à un généreux don, renouvelable jusqu'en 2009, de CHF 53'000.- de la Fondation des Corbilletes. Cette augmentation de poste a permis de faire progresser le taux d'occupation de la colonie et également les recettes pour une somme de CHF 14'000.-. Il s'agit maintenant d'envisager l'avenir et la fin du soutien financier de la Fondation des Corbilletes en 2010. Des négociations seront engagées avec la Ville de Genève, propriétaire de la colonie, l'année prochaine afin de trouver des solutions car le taux d'occupation de la colonie a maintenant atteint son niveau maximal.

Le bilan financier de l'année écoulée met encore en lumière la saine gestion financière

de l'association par son comité élu et l'équipe de son secrétariat. Cela est d'autant plus notable que les prestations et autres actions associatives d'insieme-Genève ne font qu'augmenter. Les familles et les différents acteurs du monde du handicap à Genève et en Suisse sont en attente d'une étroite collaboration avec les compétences de l'association genevoise de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées acquises au fil des ans. Ces compétences de création et de suivi de projets, de gestion mais également de conseil et de soutien voire de médiation sont, semble-t-il, de plus en plus appréciées et indispensables dans les mesures mises en place par nos autorités pour l'encadrement des personnes mentalement handicapées. Ces mêmes autorités seront-elles capables de reconnaître également financièrement le travail accompli lorsque le besoin se fera encore plus cruellement sentir? Car demander de faire de plus en plus avec toujours les mêmes ressources a atteint une limite à ne pas dépasser pour que l'équilibre associatif entre l'investissement et la fidélité des bénévoles et des salariés demeure intact.

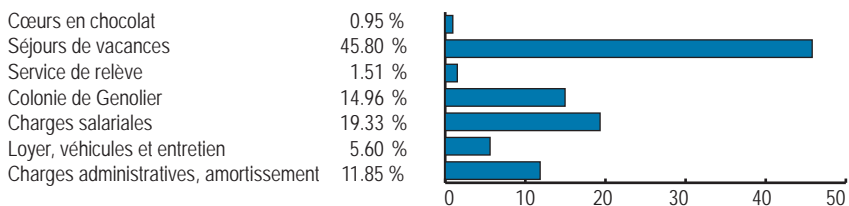
Produits

Contribution institution (OFAS)	45.36%
Subvention Etat de Genève (DSE)	6.57%
Subvention Etat de Genève (DPI)	0.16%
Subvention de la Ville de Genève	4.30%
Subvention Communes	0.69%
Fondation Coromandel	1.79%
Fondation Hans Wilsdorf	0.60%
International Children's	0.31%
Fondation Leenaards	0.60%
Dons	3.58%
Cotisations membres	2.80%
Produits financiers	1.01%
Autres produits	0.16%
Cœurs en chocolat	3.34%
Service relève Pro Infirmis	1.49%
Produits des gardes	0.23%
Fondation les Corbillettes *	5.91%
Produits Colonie de Genolier	6.72%
Produits des activités	14.38%

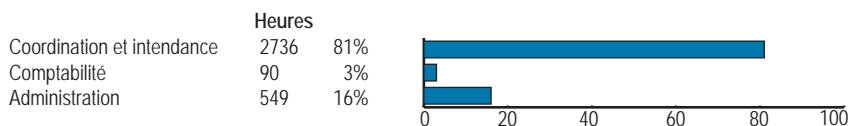


* (Service de relève et Colonie de Genolier)

Charges

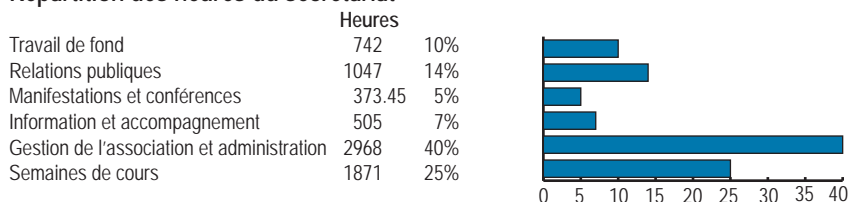


Colonie de Genolier



Soit 960 heures non-subventionnées financées par la Fondation Les Corbillettes

Répartition des heures du secrétariat



Soit 699 heures non-subventionnées pour la gestion comptable

En 2008, la répartition des heures du secrétariat d'insieme-Genève n'a pas subi de changement particulier par rapport à 2007. On peut relever l'augmentation de 5% du temps consacré à la gestion de l'association et à l'administration due à l'organisation du 50ème anniversaire de la création d'insieme-Genève.

Remerciements

Aux autorités du canton de Genève et plus particulièrement à MM. François Longchamp et Charles Beer, Conseillers d'Etat,

Aux autorités de la Ville de Genève et plus particulièrement à M. Manuel Tornare, Maire de Genève,

Aux députés du Grand Conseil et aux Conseillers municipaux de la Ville de Genève,

Aux membres du comité et aux collaboratrices d'insieme Suisse à Berne,

Aux directions et collaborateurs des institutions dans le domaine de la déficience mentale,

Aux collaborateurs des administrations publiques de Genève,

qui par leur soutien financier, logistique ou la défense de nos intérêts ont cette année encore rendu possible nos actions.

A la Loterie Romande,

A la Fondation Coromandel,

A la Fondation Leenaards,

A la Fondation Les Corbillettes,

A tous nos donateurs privés,

Aux Pr Eliez, Pr Antonarakis, Dr Bottani et Pr Mandel pour leur disponibilité et leur engagement dans le cycle de conférences en lien avec le jubilé,

A nos soutiens pour la vente des cœurs en chocolat (écoles, entreprises, pharmacies, commerçants).

A tous nos bénévoles,

qui ont financièrement et temporellement œuvré en 2008 pour améliorer les conditions de vie des personnes touchées par une déficience mentale à Genève.

Aux membres du comité, aux délégués d'insieme-ge,

qui ont fait rayonner les valeurs portées par notre association.

Aux collaborateurs du secrétariat et de la colonie de Genolier,

Au personnel de nos séjours de vacances

qui se sont investis pour réaliser les actions d'insieme-Genève.

LES ACTEURS D'INSIEME

Comité

Anne Emery-Torracinta	Présidente
Liv Ducrocq	Vice-présidente
Anne-Marie Oberson	Vice-présidente
Augusto Cosatti	Membre
Germaine Duruz	Membre
Françoise Megevand	Membre
Christian Oestreicher	Membre
Freddy Sarfati	Membre
Christiane Stephano	Membre
Harald Wittekind	Membre
Carine Wyss	Membre

Secrétariat

Secrétaire générale	Anne-Michèle Stupf
Adjointe de la secrétaire générale	Céline Laidevant
Coordinateur des séjours de vacances	Nicolas Finger
Secrétaire-communication	Bérengère Delfolie jusqu'au 30 septembre
Secrétaire-communication	Laurie Josserand depuis le 1 ^{er} octobre
Secrétaire manifestations	Laurie Josserand jusqu'au 30 septembre
Secrétaire-manifestations	Nathalie Lluch depuis le 1 ^{er} septembre
Secrétaire-réception	Patricia Pulito depuis le 1 ^{er} juin
Comptable	Patricia Fellay

Colonie de Genolier

Coordinateur-intendant
Intendante
Secrétaire

Jean-Luc Defontaine
Nora Slimani
Virginie Gorgerat

Service de relève

Coordinatrice

Virginie Gorgerat

Groupes de réflexion et d'action

Commission séjours de vacances
Groupe des bénévoles de Belle-Idée

Lisette Pasche
Viviane Jost
Suzanne Josefovski
Anne-Marie Oberson

Groupe intégration
Groupe handicap sévère et troubles associés
Groupe facturation
Groupe échanges
Groupe cœurs en chocolat
Les Petits-Cafés

Augusto Cosatti
Anne-Marie Oberson
Georges Baehler
Céline Laidevant
Augusto Cosatti
Madeleine Humair
Anne-Marie Schrago

Les Petits-Cafés

Balexert

Les Petits-Cafés

Onex

Les Petits-Cafés

Terrassière

Les Petits-Cafés

Thônex

Les cartes d'anniversaire

Madeleine Ducret

Jocelyne Buri

Madeleine Ducret

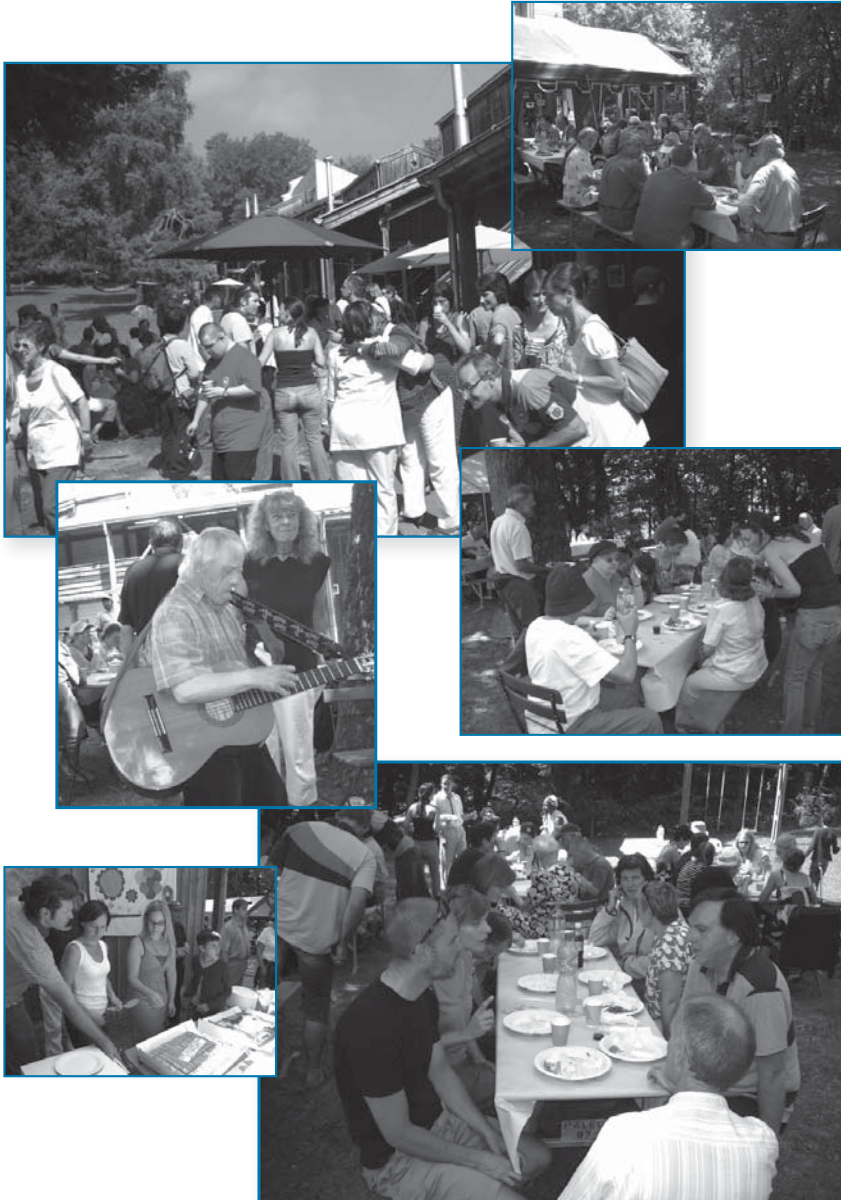
Représentations extérieures

Association Project
CI-Mailing, insieme Suisse
Comité central insieme Suisse
Commission art. 74, insieme Suisse
Commission administrative des EPI
Commission cantonale d'indication

Léonard Stein
Anne-Michèle Stup
Harald Wittekind
Lisette Pasche
Anne-Marie Oberson
Céline Laidevant

Groupe de coordination des institutions accueillant des mineur-e-s handicapé-e-s	Anne-Michèle Stupf
Conseil de Fondation de la Fondation Aigues-Vertes	Marie-Caude Suchet
Conseil de Fondation de la Fondation Cap Loisirs	Christiane Stephano
	Georges Baehler
Conseil de Fondation de la Fondation Ensemble	Anne-Marie Oberson
Conseil de Fondation de la Fondation SGIPA	Carine Wyss
FéGAPH- Fédération genevoise des associations de parents et proches de personnes Handicapées	
	Christian Oestreicher
Groupe de travail insieme-ge/SGIPA	Augusto Cosatti
	Anne-Michèle Stupf
	Céline Laidevant
Groupe de travail insieme-ge/SMP	Céline Laidevant
	Anne-Michèle Stupf
	Carine Wyss
Relations internationales et insieme Suisse	Anne Emery-Torracinta
	Anne-Michèle Stupf
Secrétariat romand de coordination de la RPT	Anne-Michèle Stupf
	Céline Laidevant

Le 50ème en images





Pr Eliez et Mme Stupf



M. Schauli



Dr Bottani, Pr Mandel,
Mme Emery-Torracinta



Pr Mandel



M. Longchamp, conseiller d'Etat

